

Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

Sujet: Consultation sur le rapport du Groupe Conseil UDA et la réponse de CMQR relativement à la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Nom: Sylvain Robert

Date: 2026-06-23

Je vous écris aujourd'hui comme citoyenne de la région de Lac-Mégantic, mais surtout comme personne profondément inquiète pour l'avenir de notre territoire, de notre eau et des générations qui nous suivront.

Le rapport hydrogéologique indépendant déposé à l'Office des transports du Canada reconnaît l'existence de risques réels liés à ce projet. Il mentionne notamment une baisse permanente du niveau des eaux souterraines, la perte de milieux humides, la destruction de zones boisées ainsi que des impacts possibles sur la qualité et la quantité de l'eau souterraine. Les experts soulignent également que ces changements pourraient entraîner des problèmes d'érosion, des risques d'inondation, des affaissements de terrain et une dégradation durable des écosystèmes.

Plus inquiétant encore, le principal risque identifié dans le rapport concerne la perte d'accès à une eau potable de qualité pour des citoyens de Frontenac, Lac-Mégantic et Nantes qui dépendent de puits privés. Comment pouvons-nous accepter de mettre en péril une ressource aussi essentielle?

L'eau n'est pas une ressource ordinaire. Partout sur la planète, des millions de personnes n'ont pas accès à une eau potable sécuritaire. Ici, nous avons ce privilège. Allons-nous vraiment accepter le risque de gaspiller, de polluer ou de compromettre cette richesse inestimable pour réaliser un projet dont les impacts demeurent incertains?

Les experts recommandent même une surveillance des eaux souterraines, des puits et des milieux humides pendant au moins 25 ans. Vingt-cinq ans. Lorsqu'un projet nécessite un quart de siècle de suivi environnemental, cela démontre clairement que les risques ne sont ni théoriques ni négligeables.

Comme plusieurs citoyens, je me pose une question simple. Si le gouvernement demande encore des analyses, des expertises et des évaluations après toutes ces années, n'est-ce pas parce qu'il sait lui-même que des incertitudes importantes demeurent? Les connaissances d'aujourd'hui sont plus complètes que celles qui existaient lorsque cette promesse a été faite il y a treize ans. Un gouvernement responsable doit avoir le courage d'ajuster ses décisions lorsque de nouvelles informations démontrent des risques plus grands que prévu.

Nous avons voté pour un gouvernement capable de prendre des décisions réfléchies, responsables et basées sur les faits. Nous avons voté pour un gouvernement qui protège ses citoyens, qui gère avec prudence l'argent de nos impôts et qui place l'intérêt collectif avant toute autre considération.

Aucune compagnie, aucun échéancier politique et aucun investissement public, aussi important soit-il, ne devrait avoir préséance sur la protection de notre eau potable. Lorsque des risques persistent pour la santé, l'environnement et les générations futures, le principe de précaution doit guider les décisions.

Une fois un milieu humide détruit, il ne se remplace pas. Une fois une nappe souterraine contaminée ou perturbée, les conséquences peuvent durer des décennies. Une fois l'eau compromise, ce sont les citoyens qui en paient le prix, pas les entreprises.

Je vous demande respectueusement de choisir la prudence, la responsabilité et la protection des citoyens. Parce qu'au bout du compte, aucun projet ne vaut le risque de compromettre l'eau qui fait vivre toute une communauté.